

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VEZIAUX D'AURE

AGENDA 21 LOCAL

Fiche d'identité :
Jean-Louis Anglade
(sans étiquette)
Hautes-Pyrénées (65)
1 400 habitants,
8 communes

La communauté de communes des Véziaux d'Aure fédère huit villages. Pour structurer son territoire et assurer le devenir de ses communes, l'intercommunalité s'est engagée en 2006 dans un Agenda 21. L'implication des acteurs y est tout à fait exemplaire. Elle a reçu la reconnaissance nationale de son Agenda 21 local par le MEEDDAT.

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

Impulsion politique	Avec l'Agenda 21, l'organisation et le fonctionnement de l'intercommunalité ont été entièrement repensés par les élus. Le développement durable, de la gouvernance aux actions, constitue désormais le fil rouge de l'action intercommunale. Ce projet, voté à l'unanimité le 21 juin 2007, s'est concrétisé par un plan d'actions sur la période 2007-2009.
Pilotage du projet	<p>Pour élaborer son premier programme d'actions, la Communauté de communes a organisé son travail autour de plusieurs instances dont le rôle et les missions ont été clairement définies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté ; - le comité de pilotage est composé de l'ensemble des partenaires techniques et financiers de la collectivité¹. Le plan d'actions défini suite à la concertation lui a été soumis, afin qu'il établisse un avis de faisabilité adressé à la commission Agenda 21 ; - la commission Agenda 21 est composée des maires des huit communes membres. C'est une commission de travail qui assure le suivi de chaque étape. Pour la définition du premier plan d'action de l'Agenda 21, elle a formulé les propositions a définit les priorités, hiérarchisé les propositions d'actions, puis les a soumises à validation par le conseil communautaire. Elle représente également le conseil lors de réunions d'échange organisées entre la population et les élus ou de voyages d'études ; - le groupe de travail citoyen appelé GITAL (voir rubrique concertation). <p>Un chargé de mission Agenda 21 coordonne l'ensemble de la démarche.</p>
Mobilisation des équipes internes	Pour améliorer la connaissance globale des élus, un groupe de travail « architecture, urbanisme et énergies renouvelables » a été mis en place. 2 réunions se sont déjà tenues (21 élus). Les agents sont également tenus régulièrement informés de l'avancée de la démarche grâce à un tableau spécifique « Agenda 21 » situé dans les locaux administratifs.
Education et mobilisation des partenaires et des citoyens	Les citoyens ont été sensibilisé à la démarche, à travers : - une rubrique spécifique sur le site internet www.veziauxdaure.fr comprenant des actualités, les compte rendus de réunions des différentes commissions. Ainsi que le

¹ Ce comité existe depuis 10 ans. Il se réunit une fois par an lors d'une réunion où sont présentés les réalisations et les projets de la Communauté de commune.

	<p>tableau de bord constituant l'évaluation du plan d'actions au regard des différents indicateurs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - des matinées d'information et de sensibilisation aux principes et enjeux du développement durable à l'école et la Communauté de communes. <p>L'association IDEAL a été missionnée pour accompagner l'intercommunalité dans ces actions d'information et de sensibilisation de la population.</p>
Concertation	<p>L'Agenda 21 repose sur un dialogue permanent entre les élus et les habitants. Pour ce faire, un groupe de citoyens appelé GITAL (Groupe Intercommunal de Travail d'Acteurs Locaux) a été créé. Constitué d'une quinzaine d'habitants volontaires, il est représentatif de la composition de la population locale, 3 missions lui ont été confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation à l'élaboration du diagnostic « vécu » (4 réunions); - la proposition d'actions concrètes en réponse aux enjeux identifiés (toutes les actions inscrites à l'Agenda 21 ont été soumises par le GITAL) (4 réunions) ; sur les 70 actions proposées par ces groups, 35 ont été conservées ; - rencontre avec une autre communauté de communes ayant réalisé un Agenda 21 ; - le choix des indicateurs de suivi des actions retenues (1 réunion)² ; - le suivi de la mise en oeuvre (2 réunions en 2009). <p>Les enfants de l'école ont également été associés à la phase de diagnostic en répondant à un questionnaire spécifique.</p>
Evaluation	<p>Un dispositif d'évaluation a été mis en place. Deux types d'indicateurs sont retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des indicateurs d'état³ relatifs aux vingt deux objectifs que s'est fixée la Communauté de communes ; - des indicateurs de suivi⁴ relatifs aux actions qui visent à atteindre ces objectifs - une stagiaire travaille actuellement à la révision de la méthode d'évaluation - la CC est intercommunalité référente en Midi-Pyrénées pour le référentiel d'évaluation des Agenda 21 locaux

Vision stratégique et plan d'actions

Axes stratégiques et plan d'actions	<p>L'Agenda 21 constitue désormais le projet de territoire de l'intercommunalité. Il se décline en neuf axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets (une importance particulière est donnée aux échanges d'expérience entre les communes, et à l'élargissement des projets de chacune d'elles à l'échelle de l'intercommunalité); - Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes ; - Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable ; - Diversification de l'économie et accompagnement des porteurs de projets ; - Augmentation du parc de logements permanents ; - Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations ; - Maintenir les jeunes « au pays » ; - Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement - Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous <p>Au total, 35 actions ont été décidées sur la période 2007-2009. Pour chaque action, la Communauté de communes précise l'objectif principal visé par l'action, le contexte local relatif à cette action, les enjeux de développement durable auxquels répond l'action, le porteur de l'action, les partenaires identifiés et les indicateurs de suivi.</p>
-------------------------------------	--

² Ce groupe a organisé son travail sur la base de la méthode Méta-plan

³ Exemples d'indicateurs d'état : Nombre de réunion des maires, nombre de compétences transférées à la communauté de communes, densité urbaine, répartition des types de chauffage utilisés sur l'ensemble du parc immobilier, nombre d'entreprises implantées sur le territoire, etc

⁴ Exemples d'indicateurs de suivi : nombre de réunions organisées par an, nombre d'actions de communication réalisées, nombre de nouvelles compétences acquises, nombre d'emplois créés, kms de voies spécifiques créées, etc.

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Exemplarité de l'administration	Transparence	Mise en ligne sur le site internet de tous les documents public de la communauté de communes (délibérations, journal, dossiers ...). 223 documents publiés.
	Elaboration d'un programme d'actions spécifique « développement durable » dans l'administration	Utilisation de vaisselle réutilisable et de papier recyclé, tri des déchets, réduction des courriers au profit des emails, dématérialisation de certaines procédures internes, implantation d'une chaudière bois-énergie, co-voiturage et utilisation du train.
Lutte contre le changement climatique	Elaboration d'une charte architecture durable à l'échelle communautaire	Un document de sensibilisation et de conseil est en cours d'élaboration. Objectif : développer le nombre de projets utilisant au moins une forme d'énergie renouvelable
	Réalisation d'une OPAH de revitalisation rurale	Amélioration des performances énergétiques des logements individuels, adaptation aux personnes âgées et handicapées et lutte contre l'insalubrité.
	Modification des habitudes de transport	<ul style="list-style-type: none"> - implantation de panneaux pour ralentir la circulation des véhicules - Etude de faisabilité pour l'implantation d'une navette valléenne - Incitation au co-voiturage - Aménagement de pistes cyclables / piétonnes - Implantation de garages à vélo
Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Réalisation d'un document d'urbanisme à l'échelle communautaire	Dans un premier temps, un PADD intercommunal va être élaboré. Dans un deuxième temps, établissement d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territorial).
	Poursuite des actions engagées dans le cadre de la lutte contre les effets de la déprise agricole	Près de 40 ha ont été conventionnés et débroussaillés et sont utilisés par les agriculteurs
	Création d'un réseau de sentiers pédestres	Le réseau de sentiers pédestre intercommunal regroupe 36 chemins. L'objectif de ce réseau est de permettre de relier tous les villages de la communauté de communes à pied.
	Identification d'itinéraires dédiés aux VTT	Définition du travail avec les habitants qui pratiquent et connaissent les itinéraires
Lutter contre les exclusions et les discriminations	Réhabilitation des bâtiments communaux en logements permanents	Un logement communal a été aménagé en 2008 et 2 sont en construction
	Soutien et travail en commun avec les associations locales	<ul style="list-style-type: none"> - Un espace est dédié aux associations sur le site internet (4 associations ont une page de présentation). - La communauté de communes des Véziaux d'Aure participe chaque année à la rencontre intercommunale du développement durable organisée chaque année par l'association IDEAL. - chaque année, organisation d'une fête intercommunale appelée « Challenge du Camoudiet »
	Développement des activités culturelles à l'échelle intercommunale	Portage du centre culturel d'Ancizan à l'échelle intercommunale
	Implantation de panneaux d'entrée de village en occitan	

Soutien à l'économie sociale et environnementale	Développement de la vente de produits locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une association regroupant 18 producteurs et 60 consommateurs locaux. - Etude de besoin de la création d'un point de vente de produits locaux - Organisation d'une foire des producteurs locaux pendant l'été
	Développement de l'attractivité touristique	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'une charte de bienvenue - création d'un réseau d'information touristique local - Implantation de panneaux d'information - Plan de communication sur les enjeux économiques du tourisme auprès de la population locale
	Création d'une zone artisanale intercommunale (mise à disposition d'un bâtiment par les communes)	En projet
	Soutien aux jeunes porteurs de projets par la désignation d'un tuteur parmi les partenaires économiques de la CCVA	En projet
Education au développement durable	Sensibilisation du public	<ul style="list-style-type: none"> -organisation de manifestations annuelles dans le cadre de la semaine du développement durable : conférences débats, expositions (50 personnes environ); - dans le cadre de la campagne nationale "Réduisons vite nos déchets, ça déborde", opération "foyer témoin" avec 10 familles pendant 6 mois (déchets pesés par catégorie puis objectifs de réduction et introduction d'éco gestes) : 28% de kg de déchets résiduels en moins ; - organisation de Forums 21 : réunions publiques de restitution des moments clés de l'Agenda 21 dans chaque commune.
	Partenariat avec l'école primaire implantée sur le territoire intercommunal	<p>Chaque année depuis 2006, près de 6 journées de sensibilisation sont organisées (déchets, solidarité, ...).</p> <p>Depuis septembre 2008, le développement durable intégré dans le projet pédagogique de l'école : visites, leçons, animations sur les thématiques que chaque classe travaille : une pièce de théâtre élaborée par les enfants et présentée aux parents (partenariat avec l'association IDEAL).</p>
Coopération internationale	Jumelage de la communauté de communes avec l'Espagne et d'autres pays	En cours de montage avec une communauté de villages au Sénégal (contenu à définir).

Commentaires :

Contact :

Julie Pitchelu - 05 62 39 97 24 / 06 07 40 40 08

www.veziauxdaure.fr

j.pitchelu@veziauxdaure.fr